

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

--*--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--*--

DECRET N° 80-362 du 15 Décembre 1980

chargeant le Camarade GADO Girigissou, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat, de l'intérim du Camarade CAPO-CHICHI Tonakpon Gratien, Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pour compter du 15 décembre 1980.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

D E C R E T E :

Article 1er..- Pour compter du 15 décembre 1980, le Camarade GADO Girigissou, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat assure l'intérim du Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire pendant l'absence du Camarade CAPO-CHICHI Tonakpon Gratien.

Article 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 15 Décembre 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 MTPCH-MACP 6 Autres
Ministères 20 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses
Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 BCP 1 JORPB 1.